

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Interpellation urgente
Titre :	Gymnases lausannois : y a-t-il un pilote dans l'avion et un terrain sur lequel atterrir ?
Initiant-e:	Carolina CARVALHO

Le 9 septembre dernier, le Conseil d'État vaudois, par l'initiative des départements de Frédéric Borloz et d'Isabelle Moret, a dévoilé sa stratégie 2040, c'est-à-dire sa vision à long terme pour la formation postobligatoire, en particulier gymnasiale. Les intentions mises en avant sont tout à fait louables : intégrer les défis actuels, anticiper les besoins et mettre la pédagogie au centre des sites de formation de demain. Cela passe par la réduction du trajet journalier pour un bon nombre de jeunes qui habitent en campagne et l'augmentation du nombre de jeunes au bénéfice d'un diplôme du secondaire II. Nous passerons d'un parc de formation gymnasial composé de 14 sites en activité à ce jour, à 18 à l'horizon 2040, de quoi se réjouir.

Toutefois, pour les jeunes lausannoises et lausannois, la stratégie cantonale n'est pas aussi enthousiasmante. Dans le programme, il est prévu :

- La fermeture définitive de deux sites de formation (le site de Sévelin du Gymnase du Bugnon en 2035 et le Gymnase de Provence en 2040) ;
- Dès 2028, les travaux de rénovation du Gymnase de la Cité et du site de l'Ours du Gymnase du Bugnon, qui dureront entre trois et quatre ans, obligeront un déplacement des corps étudiantin, enseignant, administratif et technique en périphérie, notamment au nouvel établissement d'Echallens, à en croire la presse.
- La construction d'un nouvel établissement de formation à Lausanne en 2040, sans indication du quartier où il se trouvera, pour remplacer les sites de Sévelin et de Provence.
- La relocalisation définitive, vers un lieu pas encore connu, du Gymnase Auguste-Piccard en 2040, pour faire de la place à l'agrandissement de la HEP.

En somme, des six établissements de formation gymnasiale sur le territoire lausannois aujourd'hui, nous passerons donc à cinq en 2040, avec un période de transition chamboulée (où pendant quelques années seuls quatre, voire trois, sites seront actifs) et avec peu d'indications sur la capacité de ces sites à répondre à la demande. En effet, nous savons qu'aujourd'hui, sur tout le canton, les gymnases sont déjà saturés. Les perspectives démographiques et migratoires, couplées à la réforme déjà annoncée de la maturité en quatre ans (le projet MAT-EO), qui demandera l'ouverture d'environ 100 classes supplémentaires, c'est-à-dire 20% d'élèves en plus, et qui entrera en vigueur en 2032, nous font penser que, en tout cas pour Lausanne, le compte n'y est pas. En effet, la fermeture temporaire des sites du Bugnon et de la Cité représentent environ 2'00 places de formation en moins pendant 4 ans, au moment même où la maturité en quatre ans devrait entrer en vigueur.

Jadis le lieu où les jeunes des régions périphériques venaient se former, Lausanne n'a plus connu d'augmentation de son parc gymnasial depuis la construction de l'annexe du Gymnase de Beaulieu au début des années 1990. Ces 20 dernières années, des locaux industriels et administratifs ont été réaffectés et loués (Sévelin et Provence). Or, dans ce même laps de temps, la population générale lausannoise a augmenté de plus de 30'000 habitant·es.

Force est de constater que les jeunes étudiantes et étudiants lausannois seront de plus en plus déplacés à Renens, Crissier, Bussigny, Echallens ou encore plus loin. Cela aura un impact considérable sur la mobilité : les jeunes de Lausanne deviennent des pendulaires, engorgeant ainsi les transports publics, notamment au centre-ville d'où partent l'essentiel des lignes de transport public en direction de l'agglomération Lausannoise.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de poser à la Municipalité les questions suivantes :

1. Comment la Municipalité voit-elle la stratégie 2040 présentée par le Conseil d'État, notamment sa décision de fermer 2 sites de formation gymnasiale lausannois ?
2. Alors que les fermetures des sites de Sévelin et de Provence ont été annoncées, la Municipalité peut-elle nous renseigner sur les discussions en cours avec le Canton sur l'implantation d'un futur gymnase lausannois ? Est-ce que la Pontaise est un lieu envisagé ?
3. Est-ce que la Municipalité peut-elle nous renseigner sur les déplacements des gymnasiennes et gymnasiens des sites du Bugnon et de la Cité pendant les travaux de rénovation ? Et qu'est-il prévu pour les corps enseignant, administratif et technique de ces bâtiments ?
4. Que sait la Municipalité à propos de la relocalisation du gymnase Auguste-Piccard ? Combien de temps ce gymnase sera-t-il fermé ? Où iront les jeunes en formation et le personnel de cet établissement ? Combien de classes seront impactées ?
5. Est-ce que la Municipalité a évalué les besoins d'adaptation du réseau de transports publics à l'horizon 2040 en lien avec la stratégie cantonale ? Est-ce que cette question a été discutée avec les autorités cantonales ? Enfin, quelle coordination est prévue avec les compagnies de transports publics ?
6. Est-ce que la Municipalité dispose des chiffres clairs, qui prennent en compte l'évolution démographique, pour mesurer la capacité du futur parc gymnasial lausannois à assimiler les gymnasiennes et gymnasiens de Lausanne à partir de 2030 ? En d'autres mots, quelle est l'estimation de la population de jeunes en formation gymnasiale de Lausanne, ainsi que l'estimation des places de formation en gymnase offertes sur le sol lausannois à cet horizon-là ?
7. Est-ce que la Municipalité envisage de discuter avec le Canton des règles qui régissent l'attribution des places dans les gymnases du Canton, pour défendre des critères de déplacement raisonnables pour les jeunes de Lausanne ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour les réponses qu'elle pourra apporter à mes questions.

Lausanne, 1^{er} octobre 2024


Carolina CARVALHO
Interpellatrice



Loris Seppeler
Secr. D.S.





